

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Allocution du très honorable
Joe Clark, secrétaire d'État
aux Affaires extérieures, à la
42^e session de l'Assemblée
générale des Nations Unies

NEW YORK, ÉTATS-UNIS
le 22 septembre 1987

Canada

M. le Président, distingués délégués,

Il y a un an, une atmosphère de crise pesait lourdement sur cette assemblée. Les difficultés financières de l'Organisation des Nations Unies, qui étaient déjà graves en elles-mêmes, traduisaient des inquiétudes encore plus profondes quant à l'existence même des Nations Unies.

Le Canada - et d'autres amis de l'Organisation - ont lancé du haut de cette tribune des appels à la réforme. Je constate avec satisfaction aujourd'hui que des réformes substantielles ont été engagées. Il convient, à cet égard, de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui assurent le fonctionnement de l'ONU pour cette évolution, qui découle également de la reconnaissance, de la part de la majorité des nations, de ce que la vigueur de l'ONU est essentielle à la paix du monde. Nous sommes particulièrement impressionnés par la détermination des Nations Unies de ne pas limiter l'action de réforme aux organismes installés à New York et de l'étendre aux institutions de l'Organisation oeuvrant dans les domaines économique et social à travers le monde.

Pour sa part, le Canada s'est fait un point d'honneur d'acquitter intégralement et le plus tôt possible sa contribution pour 1987. Il espère que d'autres nations ne tarderont pas à verser leurs contributions mises en recouvrement au titre des exercices actuels et passés. Ceux qui appellent à une réforme interne ont une obligation et une occasion particulières d'encourager ce processus maintenant qu'il s'est engagé. Ce bon exemple renforcerait les pressions sur d'autres puissances dont les contributions sont constamment en souffrance.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, cette réelle réforme interne s'est accompagnée de progrès tangibles à propos d'un grand nombre des grandes questions qui intéressent l'Organisation. Ces progrès ont parfois été accomplis en dehors du cadre multilatéral de l'ONU - c'est le cas, par exemple, de la percée historique relative à un accord de contrôle des armements entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, des pressions constantes contre l'apartheid mises en oeuvre par le Commonwealth et de l'initiative de paix lancée par les cinq présidents de l'Amérique centrale. Mais dans nombre d'autres cas, c'est ici même que le mouvement du monde vers l'avant s'est amorcé. Il convient d'énumérer ces exemples.

En ce qui concerne la guerre qui se poursuit entre l'Iran et l'Iraq, la résolution 598 du Conseil de sécurité témoigne d'une volonté politique unanime au sein du Conseil, ce que nous saluons. La patience et la persévérance dont le

Secrétaire général a fait preuve dans ses efforts de médiation méritent nos éloges. Sa mission n'a pas été aussi fructueuse que nous l'aurions souhaité et le discours prononcé ce matin par le président de l'Iran est à la fois dévastateur et très décevant. Il faudrait donc convoquer à nouveau le conseil de sécurité pour aller de l'avant. Le Canada est disposé à appuyer sans réserve la mise en oeuvre de la deuxième partie axiomatique de la résolution 598, à savoir l'imposition de sanctions.

A la septième conférence de la CNUCED, la déclaration adoptée par consensus sur le commerce, la dette et les denrées de base laisse peut-être entrevoir le début d'une nouvelle ère de coopération entre les pays développés et les nations en développement. Ces assises de la CNUCED étaient un exemple d'une conférence internationale qui, selon tous les pronostics, était vouée à se solder par un échec. Les sceptiques faisaient erreur. L'Organisation des Nations Unies a enregistré un succès de première importance.

La session extraordinaire sur l'Afrique commence à donner des résultats concrets quoique la tâche soit loin, très loin d'être terminée. La communauté internationale reconnaît désormais de façon claire que la majorité des pays africains déploient de grands efforts en vue de redresser leur économie. Mais la communauté internationale se doit également de reconnaître que le problème de l'endettement de nombreux pays africains a atteint un seuil absolument critique et qu'il doit être abordé de façon novatrice et imaginative, à défaut de quoi tout le Programme de redressement risque de s'effondrer. Dans ce contexte, je me félicite de la constitution, par le Secrétaire général, du Groupe consultatif sur les flux financiers. Nous attendons son rapport avec impatience. Comme la plupart des membres de cette Assemblée le savent, le Canada est tellement conscient de la gravité de cette question qu'à l'occasion du Sommet de la Francophonie, il a annoncé l'annulation des créances au titre de l'aide publique au développement que lui devaient plusieurs pays de l'Afrique francophone. Le mois prochain, nous annoncerons une mesure similaire en faveur de l'Afrique anglophone à la Conférence du Commonwealth.

La Commission Brundtland a publié un rapport clair et direct sur l'urgence qu'il y a à protéger nos ressources et notre environnement. C'est dans cet esprit que, réunis la semaine dernière à Montréal, les représentants de nations ont signé un traité sur la couche d'ozone visant à limiter les émissions de chlorofluorocarbones. M. Mostafa Tolba, Directeur général du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'a qualifié de "premier traité de dimension véritablement

mondiale qui offre une protection à chacun des êtres humains". Notre gouvernement considère que le traité de Montréal servira de modèle à de futurs accords internationaux relatifs à l'environnement.

La Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement, qui vient de se terminer, a débouché sur un remarquable document de consensus où il est souligné que le désarmement et le développement sont essentiels à la sécurité internationale. Ce succès a démontré de façon non équivoque la capacité de l'Organisation de trouver un terrain d'entente dans les domaines les plus complexes.

On reconnaît que l'Organisation mondiale de la santé a un rôle décisif à jouer pour la collecte de données et la planification qui s'impose au moment où les pays s'efforcent de contenir l'épidémie mondiale du SIDA.

Sur le plan interne, l'Organisation des Nations Unies est allée de l'avant dans un autre domaine à caractère social - celui du droit des femmes à l'égalité. En quarante et un ans d'existence, les Nations Unies n'avaient accordé à aucune femme un poste permanent de Secrétaire général adjoint. L'Organisation en compte maintenant trois et nous nous félicitons tout particulièrement de ce que la première qui ait été nommée soit une Canadienne éminente, Madame Thérèse Paquet-Sévigny, Secrétaire général adjoint responsable du Département de l'information.

D'autres réalisations ont marqué l'année qui vient de s'écouler - le succès de la Conférence de Vienne sur l'abus et le trafic illicites des drogues; l'entrée en vigueur de la Convention contre la torture; le projet de convention sur la sécurité maritime de l'Organisation maritime internationale et les progrès en matière de vérification accomplis par la Commission du désarmement des Nations Unies, progrès auxquels le Canada est fier d'être associé. Ce sont là autant de preuves de la valeur et de la vitalité de l'Organisation, et des illustrations pérennes de l'avantage qu'il y a à continuer à s'attaquer ensemble aux problèmes du monde.

La grande raison d'être des Nations Unies consiste à répandre plus largement la paix et la justice dans le monde. Il arrive parfois, et c'est le cas dans le conflit entre l'Iran et l'Iraq, que son rôle prenne un caractère particulièrement crucial après que d'autres tentatives se soient soldées par un échec. Dans d'autres cas, l'Organisation peut encourager des initiatives qui peuvent déboucher sur la paix là où elle est menacée ou attirer l'attention internationale sur une situation d'injustice qui doit cesser. Je souhaite commenter aujourd'hui

une initiative qu'il nous faut encourager et une injustice qu'il nous faut faire disparaître.

L'initiative a pour cadre l'Amérique centrale, où les présidents du Costa Rica, du El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua ont conjugué leurs efforts dans une démarche authentique de la part de toutes les parties afin de régler leurs différends par des moyens pacifiques. Le surprenant aboutissement positif du sommet du Guatemala tient à de nombreux facteurs. On peut citer les bases jetées par les groupes de Contadora et d'appui, les travaux préparatoires des pays d'Amérique centrale et les concessions faites pendant le sommet par chacun des cinq présidents. Nous avons tous salué cette réalisation. Il ne s'agit toutefois que d'un premier pas sur une route parsemée d'obstacles.

L'assistance du Canada à la région est en augmentation constante, tout comme notre aide financière aux réfugiés et notre accueil de ces derniers. Nous avons exprimé l'opinion selon laquelle les problèmes de l'Amérique centrale trouvent leurs racines dans la pauvreté, et non pas dans des questions idéologiques; que ce dont la région a réellement besoin, c'est une assistance au développement, et non pas d'activités militaires; et que l'intervention de puissances extérieures ne peut qu'accroître les tensions. Nous avons soutenu le processus de Contadora et mis à sa disposition les compétences que les Canadiens ont acquises en matière de maintien de la paix.

Immédiatement après le sommet du Guatemala, deux hauts fonctionnaires de notre gouvernement se sont rendus en Amérique centrale pour s'y enquérir des mesures supplémentaires que le Canada pourrait prendre et j'y ferai moi-même une tournée dans le courant de l'automne.

Le Canada soutient les initiatives des présidents de l'Amérique centrale. Nous sommes disposés à offrir nos compétences dans les domaines de la conception et de la mise au point de mécanismes de vérification et de contrôle qui, lorsque la paix aura été instaurée, contribueront à son maintien. S'il est vrai que c'est aux parties qui, dans les faits, sont en conflit qu'il appartient de régler leurs différends, le Canada n'en demeure pas moins disposé à contribuer à ce processus par tout moyen direct et concret dont il dispose.

M. le Président, la situation d'injustice que j'ai évoquée précédemment et que je souhaite maintenant aborder, c'est l'apartheid. Le Canada a fait connaître clairement et officiellement sa position. Nous avons donné suite à toutes les sanctions recommandées par la Conférence de Nassau

réunissant les chefs de gouvernement du Commonwealth. Nous avons interdit tant les nouveaux investissements en Afrique du Sud que le réinvestissement des bénéfices. Nous avons interdit la promotion du tourisme et interrompu les liaisons aériennes. Nous avons interdit l'importation de charbon, de fer et d'acier. En outre, nous avons clairement indiqué que, si d'autres mesures ne donnent pas les résultats attendus, nous sommes disposés à rompre nos relations économiques et diplomatiques avec l'Afrique du Sud. Le Canada secourt les victimes de l'apartheid en leur fournissant des bourses, une aide juridique et d'autres formes d'assistance. Nous contribuons de façon substantielle au développement des Etats de première ligne, tant sur le plan bilatéral que par l'intermédiaire de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe. Nous exerçons notre influence partout où elle peut se révéler efficace afin d'intensifier les pressions contre l'apartheid.

Le Premier ministre du Canada a rencontré les dirigeants du Zimbabwe, de la Zambie et du Botswana à Victoria Falls en février dernier et j'ai effectué une tournée en Afrique australe il y a six semaines, pendant laquelle j'ai notamment rencontré à Pretoria le ministre sud-africain des Affaires étrangères. M. Oliver Tambo a fait une visite à Ottawa il y a un mois et il y a rencontré notre Premier ministre et d'autres dirigeants canadiens. Nous avons eu l'honneur d'accueillir, au début du mois en cours, le deuxième Sommet de la Francophonie à Québec et, le mois prochain, le Canada recevra à Vancouver les chefs de gouvernement du Commonwealth, la famille des nations dont l'Afrique du Sud faisait naguère partie.

La campagne visant l'abolition de l'apartheid est arrivée à un stade critique. Il importe que cette campagne se poursuive sans relâche, que les pressions restent constantes -- une pause pourrait donner à penser que l'apartheid est acceptable. Il ne l'est pas. Les pressions contre l'apartheid doivent se poursuivre et s'accélérer. Le défi qui se présente, tant au sein qu'à l'extérieur des Nations Unies, consiste à définir des moyens pacifiques et efficaces d'accroître ces pressions. Il ne suffit pas de demander à d'autres d'agir.

Le Canada estime que les sanctions imposées à l'encontre de l'Afrique du Sud ont été efficaces. Au cours des six premiers mois de l'année en cours, le Canada a réduit de 51 p. 100 ses importations en provenance d'Afrique du Sud. Mais l'impact de ces mesures n'est pas seulement d'ordre économique; il est également psychologique. Certes, le gouvernement sud-africain y a réagi en restreignant encore davantage les libertés, mais de plus en plus de Sud-africains

sont allés très loin dans leurs revendications de réforme, participant à des réunions à Lusaka et à Dakar et à la faveur de contacts privés qu'il nous faut multiplier.

L'instabilité en Afrique australe fait le jeu de l'apartheid tout autant qu'elle en résulte. Dans une des conversations les plus poignantes que j'aie tenues pendant ma tournée, des Canadiens qui s'emploient à fournir une assistance au Mozambique m'ont exprimé leur crainte que les projets qu'ils réalisent pour venir en aide à la population ne deviennent la cible de terroristes et ne mettent en danger la vie de ceux qu'ils s'efforcent de secourir. Un volet essentiel du défi à relever en Afrique australe consiste donc à accroître la stabilité des Etats de première ligne.

M. le Président, avant d'en terminer, je tiens à me féliciter à nouveau de ce que le processus global de contrôle des armements et de désarmement ait été redynamisé par l'importance annoncée que les Etats-Unis et l'Union soviétique ont convenu en principe d'oeuvrer dans le sens d'un démantèlement de tous les missiles nucléaires de courte et moyenne portée. Une réduction radicale des arsenaux nucléaires a toujours été au coeur de la politique canadienne dans ce domaine. Nul ne saurait perdre de vue le fait qu'il s'agit d'un projet d'accord qui aura véritablement pour effet d'éliminer des armes nucléaires. Cette percée ne constitue que le premier pas dans un processus long et difficile mais nous espérons que, si nous savons garder intacte notre détermination, il nous sera possible de progresser vers des accords sur les armes stratégiques, les armes chimiques, les armements conventionnels et un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

M. le Président, j'ai commencé mon intervention en évoquant l'atmosphère de crise qui retenait tellement l'attention lorsque nous nous sommes réunis l'an dernier. Aujourd'hui, il nous faut certes tous prendre acte avec satisfaction de ce que le climat est maintenant à l'espoir. Espoir parce que, tant sur le plan mondial qu'à l'échelle régionale, on reconnaît que la paix et la sécurité du monde ne peuvent que profiter à tous et constituent des objectifs qui méritent d'être poursuivis sans relâche. Espoir parce que l'on aborde de façon sensée les maux d'ordre social et économique qui affligent notre monde. Et, enfin, espoir parce que cette organisation qui est la nôtre, l'Organisation des Nations Unies, fait preuve à nouveau de la capacité de jouer, face aux graves problèmes auxquels la communauté internationale reste confrontée, le rôle central que l'on avait envisagé pour elle à l'origine.

Nous avons sous les yeux l'ensemble de l'ordre du jour de l'Organisation : Afghanistan, Kampuchea, Chypre, paix au Moyen-Orient entre Israël et les Etats arabes, fin du terrorisme et une lutte intense visant à éliminer la faim et l'injustice. Il m'apparaît, M. le Président, que nous sommes davantage en mesure cette année que l'an dernier de relever les défis que pose cet ordre du jour.

Merci, M. le Président.